



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 février 2023

Appel à projets en faveur de l'entrepreneuriat féminin Candidatures jusqu'au 17 mars 2023

Après la signature de la convention et de la charte d'engagement dans le cadre du plan d'actions en faveur de l'entrepreneuriat féminin, **un appel à projet partenarial entre l'État, le conseil régional, le conseil départemental, BPI France et BNP Paribas est lancé.**

Les acteurs du territoire sont invités à élaborer des projets portant sur une ou plusieurs des axes suivants :

- L'accompagnement à la création, la reprise et au développement d'entreprises dirigées par des femmes ;
- L'accès aux outils financiers pour les entrepreneurs ;
- Le développement des actions dans les territoires fragiles (QPV et ZRR) et auprès des publics jeunes ;
- La valorisation de l'entrepreneuriat des femmes par la sensibilisation et la communication ;
- La formation : un outil au service des acteurs de l'écosystème entrepreneurial.
- Le suivi statistique et les études.

Comment participer à l'appel à projets ?

Cet appel à projets s'adresse aux acteurs de l'écosystème de la création-reprise d'entreprise de La Réunion, personne morale ou physique, ayant un établissement implanté sur le territoire réunionnais et proposant une initiative visant à favoriser l'entrepreneuriat féminin à La Réunion.

Les signataires de la charte d'engagement du PAREF peuvent également être éligibles.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 17 mars 2023.

Retrouvez l'appel à projets en ligne et déposez votre candidature sur le site Démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/drdfe-la-reunion-appel-a-projets-paref-2023>

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 77 77 – Courriel : communication@reunion.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974 – Facebook : @Prefet974